

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Compte tenu des limites des ressources en biomasse, comme le souligne cet avis, il va devenir de plus en plus nécessaire de réguler les marchés si nous ne voulons pas que la production énergétique l'emporte sur la production alimentaire. Il appartiendra donc à la puissance publique de faire les arbitrages nécessaires dans une large concertation pour faire en sorte que les transitions soient anticipées et accompagnées socialement.

Aujourd'hui nous voyons bien que les règles de la concurrence « libre et non faussée » du libre-échange débridé ont atteint leurs limites et sont devenu des « carcans » dont il est urgent de se libérer si nous voulons relever les défis qui sont devant nous. Il est grand temps de sortir des politiques néolibérales et d'emprunter d'autres voies, si nous voulons retrouver notre autonomie stratégique dans le domaine industriel et alimentaire en particulier.

Nous soutenons les préconisations qui appellent à encourager la sobriété de tous les usages dans toutes les composantes de la vie par la réduction des besoins en énergie, la réduction de tous les gaspillages en développant des modes de vie et consommation durable. Car nous pensons également que deux usages massifs de la biomasse d'origine agricole et forestière aujourd'hui privilégiés pour l'alimentation animale et l'exportation ne sont plus compatibles avec cet objectif de sobriété et devront suivre une trajectoire de réduction en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour assurer leur conversion vers d'autres usages.

Notre groupe ne partage pas l'optimisme de cet avis appelant au développement de la méthanisation telle qu'elle est conduite en France pour produire de l'énergie. Au contraire, nous demandons que soit institué un moratoire qui permette de faire un bilan prenant en compte les risques environnementaux et les externalités négatives que la méthanisation provoque sur l'activité agricole. Ce bilan doit notamment également mesurer les impacts du développement des cultures intermédiaires à valorisation énergétique en termes de changement de pratiques culturelles, l'intensification des pratiques d'élevage et les risques de disparition des élevages paysans, ainsi que les risques économiques.

Nous tenons à remercier l'administration et les membres de la Commission Environnement et tout particulièrement ses rapporteurs Pascal Ferey et Claire Tutenuit pour le travail effectué. Compte tenu des réserves évoquées **notre groupe s'est abstenu**.